



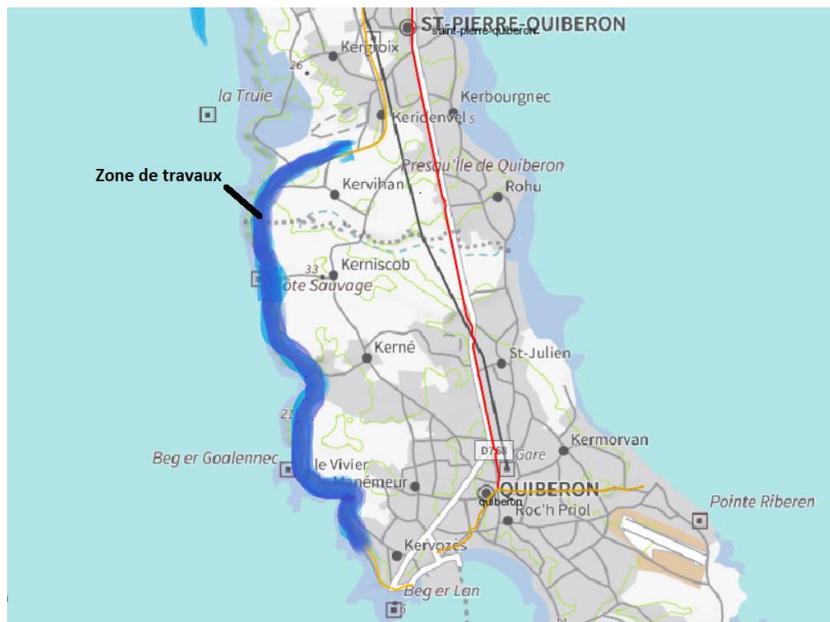
DIRECTION DES ROUTES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
Agence Technique  
Départementale Sud-Ouest

## Objet de l'opération

Dans le cadre du programme 2021 d'entretien des routes départementales 2021, le département du Morbihan a décidé de renforcer les rives de chaussée de la RD 186 A, sur le territoire des communes de Quiberon et Saint Pierre Quiberon, hors agglomération, entre le P.R. 0+754 et le P.R. 4+850.

Ces travaux permettront améliorer les conditions de sécurité.

## Plan de situation



## Désignation des intervenants

**Maîtrise d'ouvrage :** Département du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement (ATD sud/Ouest)

**Entreprise :** EUROVIA Bretagne

**Montant de l'opération :** 105 900 €

## Organisation des travaux

L'opération est programmée sur une durée totale d'un mois, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021

Les travaux se dérouleront sous circulation alternée.

Des panneaux d'information aux usagers seront positionnés de part et d'autre du chantier, à compter du 25 mai 2021.

## Reprise du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril 2020 et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :  
Restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur  
les chantiers**

## Contacts

**Maîtrise d'ouvrage :** Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement

**Contact avec les élus ou la presse :**

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

## Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

**Message par courrier à M. le Président du conseil départemental**

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

**[routes@morbihan.fr](mailto:routes@morbihan.fr)**

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.